



Assistante maternelle (H/F)

Offre interne

22.05.2025

Assistante maternelle (H/F)

Description

Votre contexte

Dans le cadre du développement de sa politique d'accueil du jeune enfant, la ville s'efforce de répondre au plus près des attentes des familles véliziennes. La direction de la petite enfance accueille 400 enfants encadrés par 147 professionnels de la petite enfance et répartis au sein des 8 structures d'accueil collectif (crèches collectives, micro-crèche et jardin d'enfants). La ville dispose d'une crèche familiale qui regroupe 15 professionnels. Enfin, la collectivité est également dotée d'un relais petite enfance (RPE) ainsi que d'un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP).

Les assistantes maternelles de la crèche familiale bénéficient d'un encadrement et d'un accompagnement par une équipe de direction pluridisciplinaire composée d'une puéricultrice, d'une éducatrice de jeunes enfants, d'une accompagnante éducative et d'un agent administratif.

Différents temps d'activités collectifs sont organisés et animés par les membres de l'équipe :

- Le **jardin d'éveil**, destiné aux enfants de 2 à 3 ans, réunis par groupe de 10 au rythme d'une matinée par semaine. Les enfants y découvrent la vie en collectivité en vue de l'intégration scolaire.
- Les **accueils-jeux**, les enfants viennent jouer et participer à des ateliers d'éveil en présence de leur assistante maternelle.
- La **Baby Gym**, les enfants viennent participer en groupe à des ateliers de motricité libre avec leur assistante maternelle.
- L'**animation lecture**, l'objectif est de partager des histoires et des comptines entre enfants et adultes et de développer, dès le plus jeune âge, le plaisir de la lecture.

Description de vos missions

Sous la responsabilité de la directrice de la crèche familiale, vos missions seront de :

- **Accueillir les enfants à votre domicile** en établissant une relation de confiance mutuelle avec les familles. Vous assurez la sécurité physique et affective des enfants. Vous répondez aux besoins d'hygiène corporelle de l'enfant et maintenez votre logement en état de propreté optimale pour offrir un espace sain aux enfants accueillis. Vous réalisez les transmissions aux parents sur la journée d'accueil de leur enfant, vous les informez sur son évolution et répondez à leurs interrogations.
- **Veiller au bien-être et à la santé des enfants confiés**. Vous assurez les soins quotidiens des enfants (hygiène, alimentation, sommeil, jeux, sorties?). Vous veillez au respect de leurs rythmes et de leurs besoins. Vous veillez à ce que les repas proposés soient adaptés nutritionnellement à l'âge des enfants.
- **Organiser les activités qui contribuent au développement des enfants**. Vous proposez quotidiennement des activités d'éveil adaptées aux âges, aux capacités et besoins des enfants afin de développer leur curiosité et leur prise d'autonomie. Vous mettez en place un environnement favorable au jeu. Vous participez aux temps d'activités collectifs proposés par la crèche familiale.
- **Participer aux événements, festivités, réunions de travail et partager vos connaissances avec les autres assistantes maternelles**. Vous travaillez en transversalité avec les professionnels de santé (RSAI, psychomotricienne, psychologue) ainsi qu'avec l'équipe de la crèche familiale. Vous participez aux réunions de travail hors du temps d'accueil des enfants ainsi qu'aux groupes d'analyse de pratiques.

Conditions d'exercice

- **Obligations** : Résider dans un logement présentant des conditions d'accueil sans danger pour les enfants. Respecter l'engagement de responsabilité.
- **Temps de travail et horaires** : Ouverture de la crèche familiale du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00. La durée de travail, la répartition de cette durée et les horaires d'accueil des enfants confiés sont fixés en fonction des contrats signés avec les familles. Toute modification fait l'objet d'un avenant au contrat de l'assistante maternelle.
- **Droits et congés** : 25 CA, 2 jours de fractionnement et une semaine de congés exceptionnels lors de la fermeture annuelle de la crèche familiale pendant les vacances scolaires de Noël.
- **Rémunération** : Le salaire de base est de 5,08€ par heure d'accueil de chaque enfant. Au-delà de la 45^{ème} heure d'accueil effectuée dans la semaine, une majoration de 25% du taux moyen est appliquée, soit 6,35€ de l'heure. Le décompte est hebdomadaire et par enfant. Une indemnité nourriture d'un montant de 4.50€ est versée à l'assistante maternelle par jour et par enfant à compter de la diversification alimentaire pour un déjeuner et un goûter. Un forfait pédagogique trimestriel est versé à l'assistante maternelle au prorata de l'accueil effectif de l'enfant pour couvrir les dépenses liées au matériel pédagogique (consommables, jeux, jouets, etc.). Une indemnité afférente aux frais généraux du logement (eau, électricité, gaz, chauffage, produits d'entretien et de toilette) d'un montant de 2,74 € par jour d'accueil et par enfant.

- **Parcours d'intégration** : Accompagnement de la prise de poste, avec mise en place d'un parcours d'intégration et d'un plan de formation individuel sur 3 ans. Organisation de demi-journées d'intégration et de cafés numériques (formation et nos outils : intranet, logiciel RH, messagerie, etc.). Si besoin, accompagnement possible de la recherche d'un logement et d'une place en crèche.
- **Action sociale** : adhésion au CNAS, accès au COS, participation employeur contrat groupe mutuelle (50% du tarif dans la limite de 50€ par mois) et prévoyance (12€ par mois), versement de prestations d'action sociale.

Kandidatenprofil

Vous êtes titulaire de l'agrément délivré par le Conseil Départemental des Yvelines, avez suivi la formation obligatoire et résidez à Villi-Villacoublay.

Vous connaissez les besoins de l'enfant de 0 à 3 ans, notamment son développement psychomoteur et l'alimentation du jeune enfant, et savez adapter votre comportement, votre langage, votre organisation et votre pratique professionnelle à ses besoins.

Vous êtes capable d'identifier et d'analyser les situations d'urgence et alerter en conséquence. Vous savez écouter, dialoguer et faites preuve de discrétion professionnelle. Vous souhaitez travailler en équipe, partager vos expériences et travailler dans le respect du projet pédagogique de la crèche familiale.

Patiente et organisée, vous savez créer un cadre sécurisant pour chaque enfant.

Poste ouvert aux candidats porteurs d'un handicap.

Médico-sociale

Emploi permanent (Temps complet)

Catégorie Sans catégorie